

DELIBERATIONS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Réf. : CV/D280

Séance du 22 septembre 2011 - Convocation du 15 septembre 2011

Compte rendu affiché le 30 septembre 2011

Président de séance : M. Jean-Claude OLLIVIER

Secrétaire de séance : Gisèle COIN

Présents :

M. OLLIVIER, Mme GLATARD, M. CHATUT, M. RODRIGUEZ, Mme LEBAHAR, Mme SORREL-DUNAND, M. BOUREZG, M. CHRETIN, Mme RIVE-OLLIVIER, M. AUROY, M. VALETTE, Mme MARMONIER, M. GOJON, Mme CHIGNARD, M. BUFFARD, Mlle COIN, Mlle FERNANDES, Mlle ROGER, M. MACHURAT, M. MARTIN-RABAUDE, Mme ORIOL, Mme CORSET, M. MANIKAS.

Absents représentés

Mme DUMARD par Mme LEBAHAR, Mme BARTHOD par Mme ORIOL, M. DESBOIS par M. MARTIN-RABAUDE, M. FODDIS par M. MANIKAS.

Nombre de conseillers	
En exercice	29
Présents	23
Votants	27
Exprimés	27

Objet : Subvention CEL/CLAS

Par délibération en date du 24 mars 2011, le Conseil Municipal avait adopté les subventions communales pour soutenir les actions des associations intervenant dans le Contrat Éducatif Local et le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité. Un premier bilan financier de ces actions nécessite des ajustements. La mise à jour des subventions votées est proposée de la manière suivante :

Associations	Subvention initiale 2011	Subvention ajustée 2011
Neuville Gym	6 913	7 012
Côté Jardin	3 160	3 215
CSF	4 590	5 916
MJC	14 649	13 323
OCC	14 033	14 033
Sucrés, salés et Cie	1 149	910
Théâtre Bords de Saône	8 393	8 393
Arthropologia	2 800	2 806
Boules Neuvilleises Étang	600	679
Danse Val de Saône	1 517	197
L.O.E	3 395	3 395
CSN	0	540
Totaux	61 199	60 419

Le Conseil Municipal à l'unanimité :

- OUI l'exposé de Madame l'Adjointe déléguée, et après avoir délibéré,
- VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
- VU le Budget communal,
- VU la présentation et le bilan des actions du Contrat Éducatif Local,
- **APPROUVE le versement des subventions ci-dessus et relatives au Contrat Éducatif Local,**
- **DIT que les crédits sont prévus au Budget communal, article 6574,**
- **AUTORISE Monsieur le Maire à procéder à toutes les opérations relatives à l'application de la présente décision.**

Après en avoir délibéré les mêmes jour, mois et an que ci-dessus.

Pour extrait conforme,
Neuville, le 22 septembre 2011
Le Maire,
Jean-Claude OLLIVIER.

Acte rendu exécutoire après

- Dépôt en Préfecture le 30/09/2011
- Publication ou affichage le 30/09/2011
- Fait à Neuville-Sur-Saône, le 30 septembre 2011
Jean-Claude OLLIVIER, Maire.